



INSTITUT DIOCESAIN DE FORMATION

Année 2016-2017

Cette formation diocésaine est répartie sur deux années à raison de cinq sessions par an (du samedi 15 h au dimanche 16 h)

A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse à des chrétiens participants à la vie de l'Eglise locale. Ces dernières années, nous avons accueilli, aussi, des recommençants et des personnes en recherche de Dieu. L'important est de s'engager pour la totalité des sessions sur toute l'année.

Quels sont ses objectifs ?

Cette formation a pour but de favoriser une formation théologique et spirituelle, une meilleure connaissance de la vie ecclésiale, et un approfondissement de la dimension missionnaire de la vie baptismale.

Quel programme d'enseignement ?

Les deux années se déroulent en deux axes : l'un théologique et l'un biblique. L'axe théologique aborde l'ensemble des grands thèmes de la théologie : la Révélation, le Christ, l'Eglise, les sacrements, la théologie morale. Le programme biblique comporte deux grands volets, l'Ancien et le Nouveau Testaments. S'ajoutent à cet enseignement des compléments divers et des témoins.

Les intervenants ?

Ils sont très divers, en majorité du diocèse. Le responsable de l'IDF est Mme. Isabel Velasco-Zamarreno qui succède dans cette mission à l'abbé Marc Quatrefages.

Calendrier pour l'année 2016-2017

15-16 Octobre, 10-11 Décembre, 21-22 Janvier, 4-5 Mars, 13-14 Mai

Inscription à renvoyer à Mme. Isabel Velasco-Zamarreno, 5 rue Mazan, 84000 Avignon

Tel. 04 90 82 17 87 / 06 25 29 63 51. Courriel : idfvaocluse@gmail.com

✂ -----à découper -----

- PRETRE/RESPONSABLE QUI ENVOIE -

Prénom : Nom

Adresse :

Paroisse/ aumônerie :

Téléphone :

- PERSONNE ENVOYEE -

Prénom: Nom

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Date de naissance : Situation familiale :

Profession :

Responsabilité dans l'Eglise :

Voir au dos les conditions d'inscription

Pour faire l'inscription

- Ce sont les prêtres responsables de Paroisses, de Mouvements ou d'Aumôneries qui font l'inscription : **il y a formation s'il y a envoi.**
- Il est très important qu'au moment de l'inscription **on s'engage pour les deux ans et au rythme de cinq sessions par an, avec une participation complète de la session.** Cela est une exigence essentielle. Les absences ou les arrêts en cours de formation sont très dommageables au groupe en formation.
- Les participants payent les frais de repas. Le coucher et les frais de formation sont pris en charge par l'IDF. Les paroisses versent 30 euros par personne envoyée pour alimenter la caisse de l'IDF. Le Diocèse, aussi, verse sa quote-part. NB : éventuellement, les paroisses peuvent rembourser les frais de repas et de déplacements, mais cela n'est pas pris en charge directement par l'Institut. Chaque personne voit avec celui qui l'envoie. Il ne faut pas que les questions financières soient un frein à la formation.
- Dès réception de l'inscription, la personne inscrite recevra confirmation de son inscription. Mais, les détails d'organisation ne seront transmis qu'à proximité du premier WE, qui a lieu les 15-16 octobre